

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 14 juillet 2025

Date de l'annonce publique : 04/07/2025

Date de la convocation des conseillers : 04/07/2025

Mode de participation

Présences	11	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Carelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reiding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	1	Klinski, Mireille (conseillère), procuration donnée au conseiller STOFFEL.
Absences	1	Excusés : Brix, Nadine (conseillère). Non excusés : Néant.
Référence	CC.2025-07-14 - 6.02	
Point de l'ordre du jour	6.02	
Objet	Décompte de travaux - Installation de bornes escamotables dans la rue Alexandre Schintgen à Crauthem	

Le conseil communal,

Vu le décompte définitif, établi par le service technique communal le 12 juin 2025 et arrêté par le collège le 26 juin 2025, concernant l'installation de bornes escamotables dans la rue Alexandre Schintgen à Crauthem ;

Considérant que le décompte définitif s'élève à : 103.782,33 €;

Vu la délibération du 25 mars 2024 portant approbation du devis relatif à Installation de bornes escamotables dans la rue Alexandre Schintgen à Crauthem s'établissaient à : 135.000,00 €;

Vu l'article 4/622/221313/24014 (Installation de bornes escamotables dans la rue Alexandre Schintgen à Crauthem)du budget communal de l'exercice 2024 ;

Vu l'article 47 de la loi modifiée du 8 avril 2018 sur les marchés publics ;

Vu l'article 148 du règlement grand-ducal modifié du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver le décompte définitif du projet suivant :

Projet	Montant en €
Décompte de travaux - Installation de bornes escamotables dans la rue Alexandre Schintgen à Crauthem	103.782,33

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le lundi 21 juillet 2025

Le 2^e échevin,

Par délégation du bourgmestre du 17 juillet 2025

Le secrétaire communal ff,